Pharmacie clinique: **prestations dans les soins de base**

janvier > décembre 2018

Programme accrédité par pharmaSuisse







Direction et membres

- Prof. Olivier Bugnon, professeur associé, Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences, Université de Genève – Université de Lausanne; Pharmacien chef, Centre de pharmacie communautaire, Policlinique médicale universitaire (PMU), Lausanne, directeur du programme
- Dr Jérôme Berger, PhD, chargé d'enseignement, Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences, Université de Genève – Université de Lausanne; Pharmacien chef-adjoint, responsable du Secteur assistance pharmaceutique et formation, Centre de pharmacie communautaire, Policlinique médicale universitaire (PMU), Lausanne, co-directeur du programme
- Prof. Chantal Csajka, professeure associée, Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences, Université de Genève – Université de Lausanne; Cheffe d'unité de recherche, Division de pharmacologie clinique, Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Lausanne
- Dr Philippe Laurent, PhD, chargé de cours, Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences, Université de Genève – Université de Lausanne; Pharmacien responsable, Pharmacie du Gros-de-Vaud, Bercher
- Dre Marie P. Schneider, PhD, collaboratrice scientifique, Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences, Université de Genève – Université de Lausanne; Pharmacienne cheffeadjointe, responsable du Secteur recherche, Centre de pharmacie communautaire, Policlinique médicale universitaire (PMU), Lausanne
- Dre Alice Panchaud, PhD, adjointe scientifique, Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences, Université de Genève – Université de Lausanne; Pharmacienne clinicienne, Division de pharmacologie clinique, Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Lausanne

Coordination

Dr Jérôme Berger



Prestations dans les soins de base: de la remise sécurisée des médicaments à la réalisation de prestations pharmaceutiques

La pratique clinique du pharmacien d'officine, qu'il soit jeune diplômé ou expérimenté, s'inscrit dans un environnement professionnel en pleine évolution (voir "Place des pharmacies dans les soins de base" / Rapport du Conseil fédéral élaboré en réponse au postulat Humbel – 12.3864). A l'ère des soins coordonnés et de la cybersanté, la réalisation de prestations pharmaceutiques centrées sur le patient complète peu à peu le rôle traditionnel de remise sécurisée des médicaments. Cette transformation des pratiques répond à des besoins de santé publique, liés notamment à l'augmentation des maladies chroniques et au vieillissement de la population. Elle tient également compte de la complexité croissante liée à la diversité socioculturelle des patients, aux contraintes des cadres juridiques et assécurologiques, ainsi qu'à l'émergence des technologies de l'information et de la communication en santé.

Pour répondre à cette évolution, l'École de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL) propose un Certificat de formation continue (CAS) en pharmacie clinique: prestations dans les soins de base. Cette formation vise à consolider et développer des compétences de gestion de l'information, de soutien à l'adhésion thérapeutique, de communication, d'optimisation de la médication et d'éducation thérapeutique du patient. Elle cherche également à stimuler et accompagner le changement des pratiques, l'innovation et la recherche en pharmacie d'officine. Cette formation aborde ainsi la pratique clinique du pharmacien d'une manière interprofessionnelle, en y associant les différents moyens technologiques utiles pour optimiser la prise en charge du patient.

Le masculin est utilisé au sens générique; il désigne autant les femmes que les hommes.



Public

Jeune diplômé voulant compléter ses connaissances et se spécialiser en pratique officinale avancée, pharmacien expérimenté souhaitant implémenter des prestations pharmaceutiques dans les soins de base, pharmacien souhaitant suivre une formation continue FPH en officine

Objectifs

- Acquérir les connaissances et compétences permettant de prendre une part active dans la gestion et l'optimisation de la thérapie médicamenteuse pour un patient ou groupe de patients, dans un modèle de soins de base coordonnés
- Suivre une formation continue universitaire reconnue en pharmacie clinique et renforcer ses qualifications de pharmacien clinicien

- Intégrer à sa pratique certaines compétences fondamentales, outils et moyens d'éducation thérapeutique (en particulier l'accompagnement de l'adhésion thérapeutique et l'autogestion des traitements)
- Renforcer les aptitudes en communication dans un environnement interprofessionnel
- Être en mesure d'analyser, optimiser, personnaliser et individualiser de manière structurée et critique la thérapie médicamenteuse d'un patient
- Pouvoir développer, implémenter, documenter, évaluer et améliorer des prestations pharmaceutiques innovantes dans un modèle de soins de base coordonnés
- Participer à l'amélioration continue de la qualité des soins de base par la promotion de la médecine personnalisée et individualisée, de l'interprofessionnalité et de la cybersanté



Intervenants

Professeurs et collaborateurs des universités, chercheurs, experts du terrain (pharmacien, médecin, psychologue, bioéthicien, ingénieur, économiste de la santé)

Méthodes pédagogiques

- Enseignements dynamiques et interactifs
- Échanges et activités collaboratives en ligne
- Ressources mises à disposition sur la plateforme pédagogique
- Études de cas

Modalités d'évaluation

Chaque module est évalué. Une participation active et régulière est requise à toutes les activités de formation.

Structure

7 modules thématiques (15 crédits ECTS) répartis en 3 domaines:

- Communication avancée en santé (Modules 1, 2 et 6)
- Prestations avancées en optimisation de la thérapie médicamenteuse (Modules 4 et 5)
- Contribution du pharmacien aux soins coordonnés et innovations (Modules 3 et 7)



Méthodes de communication avancée en santé | 2 ECTS

GENÈVE: 31 janvier-1er février | LAUSANNE: 21 mars 2018

Dre Marie P. Schneider

Objectifs

- Renforcer les compétences en communication dans le domaine de la santé
- Savoir appliquer les méthodes de communication avancée en santé

Thèmes

- Modèles de relation professionnel-patient: typologie des patients (âge, culture, littératie en santé); structure de l'entretien avec le patient au comptoir ou dans un espace confidentiel; représentations des médicaments dans la communauté; partenariat professionnel-patient
- Communication en pratique interprofessionnelle p.ex.
 SAED (Situations, Antécédents, Évaluation, Demande)
- Partage de la décision et application des principes de bioéthique médicale

- Savoir analyser sa communication interpersonnelle avec les patients, les membres de l'équipe officinale, les médecins, les infirmiers et autres professionnels de la santé
- Identifier et apprendre à mieux gérer les situations de communication délicates
- Connaître et appliquer les modèles de relation professionnel-patient et professionnel-professionnel, et comprendre comment ils influencent la communication en santé
- Être capable de communiquer de façon efficace et structurée avec les patients, l'équipe officinale et les autres professionnels de la santé



Module 2 | Entretien motivationnel et éducation thérapeutique | 2 ECTS

LAUSANNE: 22-23 mars, 18 avril 2018

Dre Marie P. Schneider

Objectifs

- Appliquer les principes de l'éducation thérapeutique centrés sur les besoins des patients et les accompagner dans le développement de compétences en autogestion
- Se familiariser à l'entretien motivationnel et savoir l'intégrer dans le contexte de la pharmacie d'officine

Thèmes

- Initiation à l'entretien motivationnel et à l'éducation thérapeutique
- Application de la communication dans des situations particulières: p.ex. patient chronique, situation d'urgence, addictologie, patient en fin de vie, e-patient, etc.

- Comprendre l'esprit de l'entretien motivationnel
- Mettre en pratique les habiletés de base de l'entretien motivationnel
- Savoir identifier ce qui amène les patients vers le changement face à leur traitement, et apprendre à repérer leur discours-changement
- Savoir identifier les besoins des patients et de leurs proches face à leur traitement
- Accompagner le patient à développer ses compétences dans l'autogestion de son traitement



Interprofessionnalité: fondements des soins coordonnés et e-santé | 2 ECTS

LAUSANNE: 19-20 avril 2018

Prof. Olivier Bugnon

Objectifs

- Contribuer à la réalisation de la stratégie nationale de promotion de l'interprofessionnalité dans les soins de bases
- Renforcer ses compétences dans le développement et la réalisation de pratiques interprofessionnelles de soins
- Savoir intégrer les technologies de e-santé dans sa pratique quotidienne

Thèmes

Interprofessionnalité et coordination des soins:

- Définitions, concepts et modèles de collaborations interprofessionnelles
- Principaux facilitateurs et barrières à la collaboration interprofessionnelle
- Principes de l'interprofessionnalité et de la coordination des soins (notamment responsabilités, modes d'organisation, de financement et d'évaluation)
- Risques médicamenteux aux interfaces du système de soins (p.ex. ordonnance de sortie d'hôpital) ainsi qu'optimisation de la sécurité des patients et de la continuité des soins

e-santé:

- Évaluation des avantages et risques des solutions technologiques de e-santé (p.ex. sites Internet, applications, médias sociaux, objets connectés, dossiers électroniques, alarmes, SMS, forums, etc.) et choix des outils adaptés pour sa pratique quotidienne
- Bon usage des outils de e-santé en pratique officinale
- Relation thérapeutique avec les patients (individus et communautés) et collaboration interprofessionnelle renforcés par l'usage des outils de la e-santé
- Réflexion éthique et juridique sur l'usage des outils de la e-santé (y compris questions d'usage et de protection des données)

- Intégrer dans sa pratique la stratégie nationale de promotion de l'interprofessionnalité dans les soins de base
- Savoir développer, évaluer et améliorer les collaborations interprofessionnelles
- Être en mesure de contribuer à l'amélioration de la coordination et de la continuité des soins
- Connaître les outils de la e-santé et savoir les intégrer dans son contexte professionnel



Raisonnement clinique en pharmacie ambulatoire | 2 ECTS

LAUSANNE: 17-18 mai, 5 septembre 2018

Dr Jérôme Berger

Objectifs

- Renforcer les compétences en raisonnement et prise de décision cliniques (y.c. pour les thérapies spécialisées)
 - Analyser la prescription et l'usage des médicaments
 - Optimiser, personnaliser et individualiser la thérapie médicamenteuse
- Comprendre l'implication de la pharmacogénétique dans la réponse au traitement

Thèmes

- Raisonnement et prise de décision clinique
 - Responsabilité légale du pharmacien
 - Raisonnement clinique: but et démarche
 - Evidence based medicine vs Evidence based practice: défi de la médication personnalisée et individualisée
 - Gestion de la complexité, de l'incertitude et de la criticité, par exemple avec le cas des interactions médicamenteuses
- Aides à la décision clinique en ambulatoire: sources et systèmes d'informations
- Gestion du risque médicamenteux et sécurité des patients en ambulatoire



- Être en mesure de chercher, évaluer et tenir à jour les sources d'informations et donnéespatients nécessaires au raisonnement clinique
- Être apte à réaliser une évaluation adéquate de la balance bénéfices/risques d'un traitement compte tenu de la personne à traiter, des objectifs de traitement, des informations disponibles, etc.
- Être capable de proposer des solutions pertinentes en termes d'efficacité (p.ex. objectifs de traitement), sécurité et économicité en tenant compte des besoins individuels de la personne à traiter, des proches aidants, de l'équipe de soin, etc.
- Savoir intervenir de façon consciente et pragmatique, dans la limite de ses compétences, connaissances et responsabilités
- Disposer de compétences renforcées dans le raisonnement clinique relatif aux thérapies spécialisées



Optimisation de la thérapie médicamenteuse 3 ECTS

LAUSANNE: 6-7 septembre | GENÈVE: 5 octobre 2018

Dr Jérôme Berger

Objectifs

- Renforcer les compétences cliniques et méthodologiques pour optimiser la thérapie médicamenteuse (p.ex. revue de médication ou consultation d'adhésion thérapeutique)
- Consolider les habiletés d'organisation et gestion pour concevoir et réaliser des prestations d'optimisation de la thérapie médicamenteuse

Thèmes

- Taxonomie des prestations en pharmacie clinique ambulatoire (liées ou non à la remise de médicaments)
- Niveaux de revues de médication selon PCNE (Pharmaceutical Care Network Europe)
- Gestion des prestations d'optimisation de la thérapie médicamenteuse (p.ex. conditions cadres, flux des patients, prise de notes et rédaction des rapports)
- Aspects pratiques de la démarche en officine (p.ex. identification patient, processus de prise en charge, répartition des tâches dans l'équipe officinale)

- Apprendre à mener et structurer une revue de médication
- Savoir réconcilier le plan de traitement
- Être capable d'organiser une prestation d'optimisation de la thérapie médicamenteuse (illustration par la consultation d'adhésion thérapeutique)



Approches cognitivo-comportementales et technologiques de soutien à l'adhésion thérapeutique | 2 ECTS

GENÈVE: 3-4 octobre 2018

Dre Marie P. Schneider

Objectifs

- Renforcer les connaissances en adhésion thérapeutique pour concevoir et réaliser des prestations dans les soins de base
- Consolider les compétences pour réaliser un soutien adéquat de l'adhésion thérapeutique
- Savoir intégrer les différents outils et moyens de soutien de l'adhésion thérapeutique dans sa pratique officinale

Thèmes

- Modèles cognitivo-comportementaux de l'adhésion thérapeutique
- Déterminants de l'adhésion thérapeutique (liés au patient, à sa maladie, à son traitement, au système de santé, à l'environnement socio-économique)
- Screening des patients susceptibles de présenter une adhésion suboptimale
- Soutien de l'adhésion au travers de la relation et du patient empowerment
- Outils et technologies de mesure et de soutien de l'adhésion thérapeutique

- Connaître les déterminants de l'adhésion thérapeutique (facilitateurs et barrières)
- Apprendre à mener et structurer un entretien d'adhésion thérapeutique
- Être capable d'implémenter dans sa pratique différentes approches de soutien de l'adhésion thérapeutique (y.c. techniques et moyens technologiques)



Implémentation des prestations pharmaceutiques avancées | 2 ECTS

GENÈVE: 7-9 novembre 2018

Prof. Olivier Bugnon

Objectifs

- Renforcer les compétences de développement, d'implémentation, d'évaluation et d'optimisation des prestations avancées dans les soins de base
- Connaître les méthodes et outils de la recherche applicables en pharmacie clinique et savoir valoriser ses prestations pharmaceutiques par une meilleure capacité à les documenter, les évaluer et les faire évoluer
 - Promouvoir un esprit d'innovation dans sa pratique pharmaceutique

Thèmes

Sciences de l'implémentation

- Définitions, concepts et modèles d'implémentation des prestations pharmaceutiques (p.ex. RE-AIM, FISpH)
- Principaux facilitateurs et barrières à l'implémentation de prestations pharmaceutiques
- Mise en œuvre, maintien et évaluation des prestations à l'officine (y.c. information et motivation des équipes, promotion auprès des publics cibles et des partenaires ainsi que gestion administrative et financière)
- Principes du développement continu de la qualité des prestations pharmaceutiques et de leur mise en œuvre



Innovation en pratique officinale

- Identification et saisie des opportunités d'innovations en santé
- Éléments favorisant l'innovation en santé
- Application des exigences de démonstration des critères de qualité LAMal (efficacité, sécurité, économicité) aux prestations introduites à l'officine
- Utilisation des principes de bonnes pratiques de la recherche pour l'évaluation des prestations pharmaceutiques

- Être en mesure d'identifier et saisir les opportunités d'innovation dans les prestations pharmaceutiques
- Être capable de mettre en place une prestation pharmaceutique dans les soins de base
- Être apte à évaluer (efficacité, sécurité, économicité, rentabilité) et améliorer une prestation pharmaceutique en prenant en compte les ressources nécessaires et contraintes liées à son implémentation, sa rémunération et son développement
- Savoir appliquer les méthodes et outils de la recherche aux prestations pharmaceutiques





Titre obtenu

Le Certificat de formation continue en pharmacie clinique: prestations dans les soins de base / Certificate of Advanced Studies in Clinical Pharmacy: Advanced Pharmacy Practice for Outpatients de la Faculté des sciences de l'Université de Genève est délivré sur proposition du Comité directeur, lorsque l'ensemble de la formation a été suivi d'une manière active et régulière et que le participant a répondu aux conditions de contrôle des connaissances de chaque module.

Le CAS correspond à 15 crédits ECTS (450 heures de formation, dont 152 heures de formation en présence, 63 heures de formation en ligne et 235 heures de travail personnel).

Attestation

Une attestation est délivrée aux personnes ayant suivi un ou plusieurs modules sans être inscrites au CAS. Les crédits ECTS sont octroyés si le participant a réussi les évaluations dans les délais requis.

Reconnaissance

Le CAS est accrédité par l'Association professionnelle des pharmaciens et les participants bénéficient de points FPH (pour le suivi de l'ensemble du CAS ou par module).





Renseignements pratiques

Conditions d'admission

Diplôme fédéral de pharmacien ou titre jugé équivalent.

Les candidats sont admis sur dossier par le Comité directeur du programme. Le dossier de candidature doit comporter: un CV (maximum deux pages et incluant une adresse de messagerie électronique); les copies des diplômes et attestations; une photo passeport.

Les participants doivent pouvoir se connecter sur Internet et l'espace de cours durant les enseignements.

Inscription avant le 31 décembre 2017

Envoi du dossier de candidature à l'adresse de message électronique: cas-pharm-soinsdebase@unige.ch

ou inscription en ligne sur:

www.unige.ch/formcont/CASpharmaciecliniquesoinsdebase

Le nombre de participants est adapté à la pédagogie choisie.

Finances d'inscription

- CHF 5'000.- pour le programme complet
- CHF 900.- par module de 3 jours (modules 1, 2, 4, 5 et 7)
- CHF 600.- par module de 2 jours (modules 3 et 6)

Priorité est donnée aux candidats inscrits au CAS.

Les frais de repas ne sont pas compris dans la finance d'inscription.

Horaires et lieux

- Les cours ont lieu de 8h3o à 12h3o et de 13h3o à 17h3o.
- Ils se déroulent à Genève (CMU) ou à Lausanne (PMU / CHUV).

Contacts

- cas-pharm-soinsdebase@unige.ch
- www.unige.ch/formcont/CASpharmaciecliniquesoinsdebase

En partenariat avec



